Accusé de réception en préfecture 054-245400601-20200910-22-DE

Date de télétransmission: ¿22/09/2020 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY Date de réception méteralise (22/09/2020 Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

Canton de Val de Lorraine Sud

Arrondissement de Nancy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Séance du 10 septembre 2020

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le 10 septembre 2020 à 20h30, à la salle de l'Ermitage à Frouard, sous la présidence de Laurent TROGRLIC, Président, après convocation légale adressée le 4 septembre 2020. Le secrétariat de séance a été tenu par M. MACHADO (Bouxières-aux-Dames).

Présents Pré	
Bouxières-aux-Dames	MME LEPIANKO – M. MACHADO – M. VOINSON
Champigneulles	M. DETHOU – MME GAMEL – M. MULLET – MME PELLENZ – MME PHILIPPOT – M. VERGANCE
Custines	M. JULIEN – MME PANO – M. SOLDNER
Faulx	M. GRANDIEU – MME LEPRUN
Frouard	M. BARTOSIK – M. BECKER – MME GERARDIN – M. GRAFF – M. LEBOEUF – M. LEICKNER – MME MACAIGNE
Lay-St-Christophe	MME BEGORRE-MAIRE – M. JACQUES – M. MEDART
Liverdun	M. BECK – MME CLEMENT-DILLMANN – M. DOSE – MME GUENSER – M. ROUGIEUX – M. WAGNER
Malleloy	M. GODEFROY – MME SALEUR
Marbache	MME LESAINE – M. MAXANT
Millery	M. BLASIUS
Montenoy	M. POINT
Pompey	MME BOCHNAK – MME GEOFFROY – M. KUHN – M. MAUGRAS – M. TROGRLIC
Saizerais	MME ASCHBACHER – M. LEGGERI
Absents représentés	
Bouxières-aux-Dames	MME SCHMITT à M. MACHADO
Champigneulles	M. POTDEVIN à M. TROGRLIC (Pompey)

N°22 - DA du 10/09/2020

Rapporteur : MME SALEUR

Le Festival du Conte « Les Colporteurs d'Histoires » se déroulera pour sa 12ème édition sur le territoire du Val de Lorraine du samedi 10 octobre au dimanche 25 octobre 2020.

Festival du Conte 2020 - versement d'une subvention

Le festival « Les Colporteurs d'histoires » a pour objectif de diffuser et de promouvoir l'art oral conté par le biais d'une programmation accessible au plus grand nombre et de tisser des liens, notamment au sein du collectif d'organisateurs.

Le soutien à l'oralité et la participation au festival du conte sont inscrits dans les statuts du Bassin de Pompey, traduisant la volonté de la Communauté de Communes de soutenir ce projet collectif de manière durable.

Sa coordination est confiée depuis 2010 à la Ligue de l'Enseignement, Fédération des Œuvres Laïgues de Meurthe-et-Moselle.

L'édition de 2018 avait vu se dérouler une trentaine d'actions au total (représentations tout public et scolaires, séances en direction de la petite enfance, ateliers de sensibilisation et formations) pour environ 1200 spectateurs et participants touchés.

La participation du Bassin de Pompey au sein du collectif organisateur est centrée sur des actions en direction de l'ensemble de ses structures d'accueil de la petite

Accusé de réception en préfecture % 46245 de 1625 de 1

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté de renouveler son soutien à l'édition 2020 du festival du conte en allouant une subvention d'un montant de 6 000 € à la Ligue de l'Enseignement.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

DECIDE d'apporter son concours au festival du conte 2020 par le versement d'une subvention de 6 000 € à la Ligue de l'Enseignement, Fédération des Œuvres Laïques de Meurthe-et-Moselle.

IMPUTE les crédits nécessaires sur la ligne 6574 du budget principal 2020.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président

Laurent TROGRLIC